Identification

G. André

[Feuille aux jeunes n° 212]

« Identifiés avec lui dans la ressemblance de sa mort, nous le serons donc aussi dans la ressemblance de sa résurrection »

Rom. 6, 5

Pour nous faire saisir les grandes vérités qu'elle place devant nous, la Parole se sert souvent de types et de figures qui, comme l'a dit quelqu'un[1], « rapprochent et rendent comme palpables les objets profonds et infinis de notre foi ».

Dans les premiers chapitres du Lévitique, où sont institués les divers sacrifices, revient constamment l'expression : « Il posera sa main sur la tête de son offrande ». Par ce geste, celui qui présentait une victime s'identifiait avec elle. Voyons-le en détail[2].

L'holocauste, sacrifice entièrement brûlé sur l'autel, consacré à l'Éternel seul, nous parle du dévouement infini de Christ envers Dieu pour accomplir Sa volonté et achever l'œuvre qu'Il Lui avait donnée à faire. L'adorateur amenait un holocauste à la tente d'assignation « pour être agréé ». Il ne s'agissait pas pour lui d'obtenir le pardon de péchés dont l'expiation devait être faite, mais d'être identifié avec une victime parfaite et pure qui, consumée sur l'autel, était « une odeur agréable à l'Éternel ». Dieu nous voit en Christ ; Il nous reçoit en Lui ; Il nous impute tous les mérites de l'offrande parfaite de la croix, de sorte qu'« il nous a rendus agréables dans le Bien-aimé » (Éph. 1, 6).

Nous avons, en Philémon 17, un autre exemple de cette réception en vertu des mérites d'un autre : « Si tu me tiens pour associé à toi, reçois-le comme moi-même ». Philémon n'était nullement disposé à accueillir favorablement son esclave fugitif Onésime ; mais il aurait reçu l'apôtre Paul à bras ouverts. Aussi, celui-ci de lui dire : « Reçois-le comme moi-même ». N'est-ce pas, en quelque sorte, ce que le Seigneur Jésus fait pour nous à l'égard de Dieu, et cela sans attendre le jour où nous entrerons dans la gloire ? « Comme il est, lui, nous sommes, nous aussi, dans ce monde » (1 Jean 4, 17).

Dans le sacrifice de prospérités, l'adorateur s'identifiait aussi avec l'offrande : « Il posera sa main sur la tête de son offrande » (Lév. 3, 2). Le sacrifice de prospérités nous parle de paix et de communion : il était fait aspersion du sang sur l'autel ; la graisse de la victime y était brûlée ; l'épaule droite et la poitrine étaient pour le sacrificateur ; l'adorateur et ses invités se nourrissaient de la chair du sacrifice (Lév. 7, 15 sqq.). Les rachetés jouissent d'une part commune avec Dieu dans le sacrifice de Celui qui « a fait la paix par le sang de sa croix » (Col. 1, 20) ; « a annoncé la paix » (Éph. 2, 17) ; « est notre paix » (Éph. 2, 14). Jean souligne : « Notre communion est avec le Père et avec son Fils Jésus Christ » [1 Jean 1, 3]. Communion réalisée d'une manière toute particulière à la table du Seigneur : « La coupe de bénédiction que nous bénissons, n'est-elle pas la communion du sang du Christ ? Le pain que nous rompons, n'est-il pas la communion du corps du Christ ? » (1 Cor. 10, 16).

Dans l'institution du sacrifice pour le péché, le même principe d'identification avec la victime est souligné : « Il posera sa main sur la tête du sacrifice pour le péché ». Il ne s'agit pas ici des mérites de la victime imputés à

l'adorateur, ni de la paix dont il jouit dans la présence de Dieu et dans Sa communion, mais de la réalité exprimée d'une manière si frappante par le prophète : « Nous nous sommes tournés chacun vers son propre chemin, et l'Éternel a fait tomber sur lui l'iniquité de nous tous » (És. 53, 6). « Lui-même a porté nos péchés en son corps sur le bois » (1 Pier. 2, 24). En posant sa main sur la tête de la victime, le coupable exprimait le fait que son péché était placé sur un agneau sans défaut qui allait en subir le châtiment à sa place. C'est aussi l'exemple de Philémon 18 et 19 : « S'il t'a fait quelque tort, ou s'il te doit quelque chose, mets-le-moi en compte… Moi, je paierai ». Paul voulait se charger de la dette d'Onésime envers son maître et payer à sa place. Voilà ce que Christ a fait pour nous.

Ce geste de « poser la main » sur la tête de la victime ne correspond-il pas à la foi « comptée à justice » (Rom. 4, 5) ? Le croyant saisit, d'une part, que tous ses péchés ont été placés sur la victime sainte qui les a parfaitement expiés ; la justice de Dieu lui confère, d'autre part, tous les mérites de Celui qui « a été livré pour nos fautes et ressuscité pour notre justification » (Rom. 4, 25).

« Si nous avons été identifiés avec lui dans la ressemblance de sa mort » — et nous venons de le saisir comme tout à nouveau par les exemples que la Parole a placés devant nous — « nous le serons donc aussi dans la ressemblance de sa résurrection » [Rom. 6, 5]. Nous en avons le type admirable dans la purification du lépreux, en Lévitique 14. Deux oiseaux, vivants et purs, étaient présentés devant l'Éternel. L'un était mis à mort ; l'autre plongé « vivant dans le sang de l'oiseau égorgé sur l'eau vive », s'en allait libre vers le ciel. Magnifique type de la résurrection du Seigneur Jésus, à laquelle nous avons part spirituellement dès maintenant (« Dieu… nous a vivifiés ensemble avec le Christ… et nous a ressuscités ensemble ») — et à laquelle nous aurons part bientôt, quant à nos corps, lorsqu'Il viendra. « Dans le Christ, tous seront rendus vivants… : les prémices, Christ ; puis ceux qui sont du Christ, à sa venue » (Éph. 2, 5-6 ; 1 Cor. 15, 20-23).

Avons-nous tous « posé la main », par la foi, sur la tête de Celui qui, pour nous, est mort et a été ressuscité ?

Plus de fruit (Jean 15, 2) — G. André

Cette brochure cherche à dégager les enseignements de la Parole sur l'éducation, la formation que Dieu, comme Père, donne à Ses enfants, afin de les amener à porter plus de fruit à Sa gloire. La vie de Job montre cette discipline « pour connaître son propre cœur », tandis que celles de Élie, Jonas, et Jean-Marc, illustrent cette action divine en vue du rétablissement dans le service. Éli, le sacrificateur, Naomi, Abraham, nous donnent l'exemple de cette éducation formative de Dieu dans le cadre de la famille, tandis que les Récabites (Jér. 35) sont un exemple de la « discipline personnelle » que le croyant est appelé à exercer s'il veut recevoir « une couronne incorruptible » [1 Cor. 9, 25] et être préservé de chutes. La vie de l'apôtre Paul enfin est marquée par la discipline préventive que Dieu a exercée pour le garder dans son ministère.

Tous ceux qui aiment le Seigneur, jeunes ou plus âgés, et désirent Lui être « agréables » (2 Cor. 5, 9) liront sûrement ces lignes avec intérêt et profit.

---

1. ↑ J.N.D., Études sur la Parole.
2. ↑ Voir notre brochure Une seule offrande — divers sacrifices.